

Plan de développement durable pour la production

À remplir avant le premier jour de tournage

La planification et l'implication de tous les membres de l'équipe dans la mise en œuvre des meilleures pratiques sont la clé pour permettre aux productions de réduire efficacement leur impact environnemental. Ce gabarit de Plan de développement durable est conçu pour faciliter cette planification et aider les productions à réfléchir en amont aux initiatives pouvant être mises en œuvre.

Rempli par (nom)	
Date	
Titre du projet	
Société de production	
Nom et rôle de la personne désignée comme responsable de l'écoresponsabilité de la production	
Cette personne a-t-elle reçu une formation?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Veuillez préciser le genre de formation	

<p>Comment les objectifs et les initiatives en matière de durabilité seront-ils communiqués à l'équipe? <i>Veuillez expliquer et donner des exemples précis (p. ex.: communications par courriel, mémos, astuces sur les feuilles d'appels).</i></p>

<p>L'empreinte carbone* de la production sera-t-elle mesurée? <i>Les productions dont le budget est égal ou supérieur à 500 000\$ (à l'exception des demandes en postproduction) et qui sont sélectionnées dans le cadre du programme d'aide à la production doivent calculer leur empreinte carbone et remettre le bilan à Téléfilm.</i></p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, quel sera l'outil/le calculateur utilisé?	

*La quantité d'émissions de gaz à effet de serre (GES), en équivalent dioxyde de carbone (CO₂), générée par l'ensemble des activités de la production. Il existe des [calculateurs d'empreinte carbone](#) adaptés aux productions audiovisuelles.

Veuillez noter que si vous souhaitez compenser les émissions de GES de votre production, Téléfilm ne couvrira pas le coût d'achat des crédits carbone. Pour les coûts éligibles, voir le modèle de devis¹. La compensation des émissions de carbone n'est pas actuellement une méthode priorisée pour réduire les émissions.

<p>Si vous envisagez d'obtenir une certification ou accréditation en production écoresponsable, veuillez indiquer laquelle :</p>
<p><input type="checkbox"/> EMA Green Seal <input type="checkbox"/> Certification Green Film <input type="checkbox"/> Accréditation On tourne vert <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser:</p>

¹ Veuillez vous référer au modèle de devis standard de Téléfilm pour connaître les dépenses admissibles liées au développement durable qui peuvent servir de base à votre planification.

1. Dans les bureaux et espaces de travail

Veillez détailler les actions qui seront mises en œuvre pour réduire l'impact environnemental de la production dans le **bureau de production et les espaces de travail (atelier pour la création de costumes, de décors, etc.)**. À titre d'exemples, on peut citer le choix de fournisseurs locaux, le recyclage et le compostage, la réduction de la consommation d'énergie, ainsi que la réduction de l'utilisation de matériel, notamment le papier.

Bureaux et espaces de travail	
-------------------------------	--

2. Sur le plateau

Pour chacune des catégories ci-dessous, veuillez indiquer les gestes pertinents qui seront posés pour réduire l'impact environnemental de la production **sur le plateau**.

Optimisation et réduction des déplacements (équipe, équipement, acteur.trice.s, etc.) et recours à des options plus écoresponsables (ex. véhicules électriques ou hybrides, covoiturage)	
--	--

Énergie propre pour les tournages en extérieur (ex. génératrices solaires, éclairage DEL, raccordement au réseau)	
---	--

Énergie propre pour les tournages en studio	
---	--

Nourriture, eau, service de traiteur (ex. options végétaliennes ou végétariennes, produits de saison et locaux, réduction des emballages, élimination du plastique n° 6)	
--	--

<p>Réduction de la consommation de matières premières (ex. distribution numérique de documents, réduction des items à usage unique et des matériaux de construction, élimination des bouteilles d'eau en plastique)</p>	
<p>Gestion et détournement des matières résiduelles (ex. recyclage et compostage, réutilisation, dons et revalorisation)</p>	
<p>Minimiser les impacts sur le milieu naturel (ex. limiter la pollution sonore et chimique, éviter les perturbations de la faune locale et la dégradation des sols, respecter les restrictions environnementales propres aux sites)</p>	
<p>Thèmes environnementaux (Montrer/normaliser les comportements écoresponsables à l'écran, par ex. bouteilles d'eau, tasses de café et sacs d'épicerie réutilisables)</p>	